

COMMUNE
DE
SURBOURG



2 rue du Général de Gaulle
67250 SURBOURG
☎ 03.88.80.42.60
✉ mairie@surbourg.fr

CHASSE

AVIS AUX PROPRIETAIRES - DROIT DE RESERVE

Le Conseil Municipal dans sa séance du 04/09/2023 a acté le résultat de la consultation des propriétaires fonciers pour l'abandon du produit de la chasse au profit de la commune.

Les propriétaires fonciers qui disposent de 25 hectares de terres d'un seul tenant auront un délai de 10 jours à compter du 5 septembre 2023 pour exercer leur droit de réserve s'ils le souhaitent.

Le dossier de demande devra parvenir à la mairie au plus tard le 15 septembre 2023.

Passé ce délai, plus aucun dossier de demande de réserve ne pourra être accepté.

Publié le 5 septembre 2023

Le Maire,

Olivier ROUX



COMMUNE DE SURBOURG

LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

PROCES-VERBAL RELATIF A L'AFFECTATION DU PRODUIT DE LA CHASSE

En application de l'article L 429-13 du Code de l'environnement, les propriétaires des fonds situés sur le territoire communal de la chasse ont été consultés par écrit, avec un délai de réponse fixé au 20/07/2023 en vue de l'affectation du produit de la location de la chasse pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

Les propriétaires ont été informés que :

- ✓ La décision d'abandon doit être prise expressément et à la majorité des deux tiers des propriétaires représentant les deux tiers des surfaces chassables ;
- ✓ Le produit de la location est destiné à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole et à l'entretien des chemins ruraux et forestiers
- ✓ Si la majorité requise n'est pas atteinte, le produit est reversé aux propriétaires.

Les résultats de la consultation sont les suivants :

- Nombre de propriétaires concernés : 691
- Surface totale des terrains concernés : 884 ha 26 a
- Nombre de propriétaires ayant décidé l'abandon : 470
- Surface globale appartenant à ces propriétaires : 714 ha 76 a

En conséquence, le Maire constate que la majorité requise est atteinte pour l'abandon du produit de la chasse à la commune.

Le présent procès-verbal sera affiché ce jour.

Fait à SURBOURG, le 04/09/2023

Le Maire,
Olivier ROUX

